

**MAIRIE D'ANGOUSTRINE VILLENEUVE-DES-ESCALDES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération N° : 2024-12-002

L'an deux mille vingt-quatre et le 05 décembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal d'Angoustrine Villeneuve-des-Escalades, régulièrement convoqué le 28 novembre 2024, s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Christian PALLARES Maire.

Etaient présents : Christian PALLARES, Éric CHARRE, Marie-José ESTEVA, Brice BOUVIER, Quentin FALCOZ, Emilie BOULET, Mathieu GARRIGUE, Sandrine PIROF, Bernard PIROF, Laetitia TISSEYRE, Angélique FOUSTER, Ludovic THIVOLLE

Absents :

Mme Virginie SPITZ donne procuration à Mme Emilie BOULET

Mme Agnès DELCOR donne procuration à Mme Marie-José ESTEVA

Madame Angélique FOUSTER a été élue secrétaire de séance.

**ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC  
DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (RPQS)  
DE L'ANNEE 2023**

M. le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par ses articles D224-1 à D224-5, de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif.

M. Christian PALLARES Président du SIAEPA La Solane présente au Conseil Municipal ce rapport pour l'exercice 2023.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service ;  
Après présentation de ce rapport.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

**ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif de la Commune d'Angoustrine Villeneuve-des-Escalades pour l'année 2023.

**DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire en ce qui concerne le règlement de cette opération et la signature des pièces y étant relative.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme.

**Monsieur le Maire  
Christian PALLARES**



Accusé de réception en préfecture  
066-216600056-20241205-202412002-DE  
Date de télétransmission : 13/12/2024  
Date de réception préfecture : 13/12/2024

# SIAEPA LA SOLANE - FICHE DE SYNTHÈSE DES RPQS 2023

RPQS = Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif.

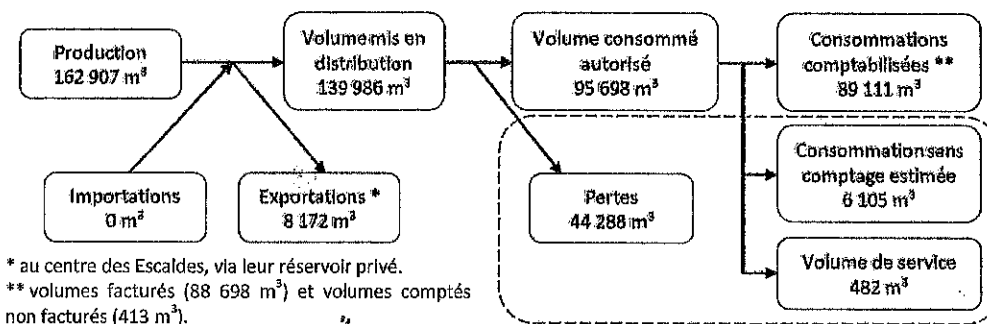
## RPQS Eau potable 2023

### Informations présentes (liste non exhaustive) :

1. Présentation du territoire,
2. Population (3235 habitants en haute saison et 1127 en basse saison) et abonnés (1039, +0,1% par rapport à 2022),
3. Prélèvements (228 932 m<sup>3</sup> ; 213 713 m<sup>3</sup> en 2022),
4. Volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable, cf. ↓
5. Linéaire (27,8 km en distribution dont 10,0 à Angoustrine-Villeneuve, 6,4 à Dorres et 11,4 à Ur),
6. Tarifs (1,97 € TTC le m<sup>3</sup> pour une facture annuelle de 120 m<sup>3</sup>, au 01/01/2024 ; 1,84 € au 01/01/2023),
7. Recettes glob. (212 454,24 € HT ; 246 694,26 € HT en 2022),
8. Qualité de l'eau (taux de conformité de 100 % pour les paramètres physico-chimiques et de 100 % pour la microbiologie ; idem en 2022),
9. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des

- réseaux d'eau (100/120 ; 100 en 2022),
10. Rendement de réseau, cf. ↓
  11. Indice linéaire de pertes en réseau (4,4 m<sup>3</sup> d'eau sont perdus par jour et par kilomètre de conduite en moyenne sur l'ensemble du syndicat ; 4,4 m<sup>3</sup>/km/j en 2022),
  12. Taux moyen de renouvellement des réseaux (0,46 %, soient 644 m de conduites renouvelées depuis 2019 ; 0,68 % en 2022),
  13. Taux d'impayés de l'année précédente (3,4 % pour les deux services, sur 2022 ; 3,1 % en 2022 sur 2021),
  14. Branchements en plomb (aucun branchement connu),
  15. Montants financiers (79 796,57 € HT de travaux engagés ; 81 563,04 € HT en 2022),
  16. Dette (encours de la dette au 31/12/2023 : 985 375,53 € pour les deux services, 519 507,12 € au 31/12/2022),
  17. Projets (réhabilitation des captages, renouvellements : route d'Enveitg à Ur, carrer de St Marc à Dorres, rue du Moutier à Angoustrine, cami de Pont de Canal à Dorres, amélioration du système de supervision...).

### 4. Bilan global des volumes « 2023 » (octobre 2022 - octobre 2023) :



### 10. Rendement :

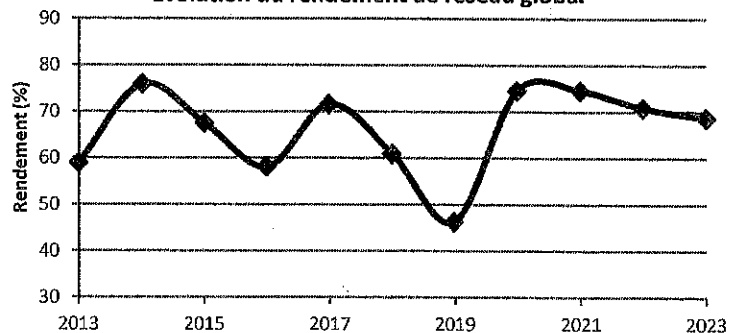
C'est le rapport des volumes réellement consommés par les volumes distribués. Cet indicateur rend compte du pourcentage d'eau utilisée.

**Rendement global « 2023 » :**  
68,4 %, soit 31,6 m<sup>3</sup> perdus sur 100 m<sup>3</sup> sortant des réservoirs (octobre 2022 - octobre 2023).

### 10. Rendement par commune en « 2022 » et « 2023 » :

	Rendement de réseau « 2022 »	Rendement de réseau « 2023 »	Rendement minimal à atteindre (en « 2023 »)
Angoustrine-Villeneuve	82,2 %	59,0 %	67,3 %
Dorres	59,4 %	69,8 %	66,3 %
Ur	65,6 %	81,4 %	66,9 %
SIAEPA	70,5 %	68,4 %	66,9 %

### Evolution du rendement de réseau global



## RPQS Assainissement 2023

### Informations présentes (liste non exhaustive) :

1. Présentation du territoire,
2. Population et abonnés (3 206 habitants en haute saison ; 1010 abonnés, +0,0 % par rapport à 2022),
3. Volumes facturés (71 880 m<sup>3</sup> dont 31 992 à Ang. - Vill., 11 386 à Dorres et 28 502 à Ur ; 81 187 m<sup>3</sup> en 2022),
4. Export d'effluents (395 774 m<sup>3</sup> vers la STEP de Puigcerdà ; 497 712 en 2022),
5. Linéaire du réseau de collecte (30,8 km dont 13,7 à Angoustrine-Villeneuve, 6,0 à Dorres et 11,1 à Ur),
6. Tarifs (1,69 € TTC le m<sup>3</sup> pour une facture annuelle de 120 m<sup>3</sup>, au 01/01/2024 ; 1,76 € au 01/01/2023),

7. Recettes globales (217 490,41 € HT ; 214 893,39 € HT en 2022),
8. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (99,70 % ; 99,41 % en 2022),
9. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement (72/120 ; 72 en 2022),
10. Indicateurs de conformité (collecte des effluents conforme),
11. Taux moyen de renouvellement des réseaux (0,32 %, soient 497 m de conduites renouvelées depuis 2019 ; 0,49 % en 2022),
12. Montants financiers (79 796,57 € HT de travaux engagés ; 81 563,04 € HT en 2022),
13. Projets (renouvellements : route d'Enveitg à Ur, rue du Moutier à Angoustrine, cami de Pont de Canal à Dorres, extension carrer de St Marc à Dorres, remplacement de regards...).

Date de télétransmission : 13/12/2024

Date de réception préfecture : 13/12/2024